

« Conduire
le changement. »



LE SCHÉMA GLOBAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ

L'ELABORATION DU SGTM

Une démarche concertée :

- **Elaboration du cahier des charges de l'étude sur le SGTM avec les partenaires institutionnels et opérateurs de transport**
- **Suivi de l'étude par un comité technique et un comité de pilotage inter institutionnels**
- **Suivi de l'élaboration du SGTM par un comité technique et un comité de gestion**



L'INSCRIPTION DU SGTM DANS LA DEMARCHE NC 2025

Le SGTM :

- **constitue le volet transport de NC 2025**
- **précise le diagnostic et les objectifs de la politique publique 6.9 : « organiser des transports efficaces »**
- **a vocation à répondre aux ambitions, aux défis et aux orientations fondamentales de NC 2025**



L'ORGANISATION DU DOCUMENT

- **Processus d'élaboration**
- **Contexte et enjeux**
- **Finalités, objectifs et actions**
- **Annexes**



LE DEFI DU SGTM

Répondre à des besoins très diversifiés de mobilité et d'activités, ceci pour l'ensemble des modes de transport, voire les nouveaux modes en phase de développement par

la mise en place d'une stratégie globale cohérente et équilibrée à l'échelle pays



LES FINALITES DU SGTM

- **L'équité d'accès au transport : équité sociale et équité territoriale**
- **La mobilité durable**
- **La mise en cohérence des politiques et l'optimisation des financements publics en matière de transport**



LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU SGTM

- 1. Mettre en cohérence et développer les politiques de transport**
 - 2. Garantir le droit à la mobilité**
 - 3. Assurer la continuité territoriale à l'échelle pays**
 - 4. Favoriser la mobilité durable**
- ... déclinés en objectifs opérationnels**



LES ACTIONS IDENTIFIEES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU SGTM

- Les chantiers « structurants » et autres chantiers prioritaires validés par le comité de pilotage de l'étude du 14 septembre 2015
- Les pistes d'actions à préciser et à prioriser dans le cadre de la gouvernance partagée



OBJECTIF STRATEGIQUE 1

Mettre en cohérence et développer les politiques de transport

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Définir un nouveau cadre de gouvernance des transports

Organiser et pérenniser le financement des transports à l'échelle pays

Définir le cadre juridique général des transports

ACTIONS

Mise en place d'une structure de gouvernance partagée

Mise en place d'une agence de financement des transports et de la mobilité

Mise en place d'une délibération cadre des transports et de la mobilité

Création d'un observatoire des transports et de la mobilité

Mise en place des modalités de financement des transports et de la mobilité

Création du code des transports de la Nouvelle-Calédonie

Mise en place d'un compte transport

Création du code de la voirie de la Nouvelle-Calédonie

Mise en place d'une cellule d'appui

Mise en place de schémas locaux de transport

Création d'outils de gestion mutualisés

OBJECTIF STRATEGIQUE 2

Garantir le droit à la mobilité

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Maintenir ou renforcer la sécurité des déplacements	Améliorer l'accès à l'agglomération de Nouméa	Assurer la desserte des zones de faible densité	Améliorer l'accès de tous aux transports	Améliorer le transport scolaire
--	--	--	---	--

ACTIONS

Amélioration de la sécurité routière	Poursuite de la mise en œuvre du plan de déplacement de l'agglomération Nouméenne	Amélioration des liaisons interurbaines	Homogénéisation des tarifs entre les réseaux notamment pour les publics spécifiques	Amélioration de l'organisation du transport scolaire en dehors du Grand Nouméa
Maintien du niveau de sécurité aérienne	Amélioration des transports collectifs sur le grand Nouméa	Développement des solutions alternatives	Développement de modalités d'information accessibles à tous	Rationalisation du transport scolaire du Grand Nouméa
Actualisation du cadre réglementaire de la sécurité maritime			Prise en compte des personnes en situation de handicap	

OBJECTIF STRATEGIQUE 3

Assurer la continuité territoriale à l'échelle pays

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Favoriser l'articulation intermodale	Poursuivre l'amélioration du réseau routier et des transports collectifs	Améliorer le transport terrestre de marchandises	Améliorer et développer le transport maritime	Améliorer et développer le transport aérien
--------------------------------------	--	--	---	---

ACTIONS

Mise en place d'une centrale de mobilité	Amélioration de la voirie du grand Nouméa	Amélioration des conditions de circulation des véhicules de transport terrestre de marchandises	Amélioration du service public du transport maritime intérieur	Amélioration du service public du transport aérien intérieur
Création d'un système intégré de billetterie et de paiement	Amélioration du niveau de service de la RT1	Rationalisation du transport terrestre de marchandises	Construction de gares maritimes dans les îles avec services associés	Organisation de la gouvernance du transport aérien intérieur
	Mise à niveau des chaussées et ouvrages d'art	Evolution de la réglementation en matière de transport de marchandises	Amélioration des infrastructures portuaires dans les îles	Rationalisation et développement de l'outil de transport aérien, intérieur et international
	Réalisation d'aménagements localisés du réseau routier		Mise en place de dépôts de carburant dans les îles	Rationalisation du contrôle aérien et de la gestion du trafic aérien
	Articulation des transports collectifs entre les services interurbain et urbain		Développement du port de Népoui	Adaptation des infrastructures aéroportuaires aux besoins
	Améliorer les transports collectifs sur VKP		Amélioration de l'accueil des navires de commerce et de croisière	

OBJECTIF STRATEGIQUE 4

Favoriser la mobilité durable

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Réduire les émissions polluantes

Favoriser les mobilités actives

Développer les nouvelles mobilités

ACTIONS

Accompagnement des acteurs du transport sur la thématique de l'éco mobilité

Définition de schémas directeurs des modes actifs

Développement des services numériques facilitant la mobilité ou s'y substituant

Amélioration du parc de véhicules roulants

Intégration de prescriptions en faveur des vélos, des piétons et des PMR dans les projets d'aménagement routier

Préparer les grandes mutations d'avenir

Incitation des usagers à l'utilisation des modes actifs

Merci de votre attention



Pascale DEPLANQUE

chargée de mission d'appui de l'Etat à NC
2025

Secrétariat général

Mail : pascale.deplanque@gouv.nc

